

SCPI PATRIMMO CROISSANCE à capital variable - données au 31/12/2017

Caractéristiques

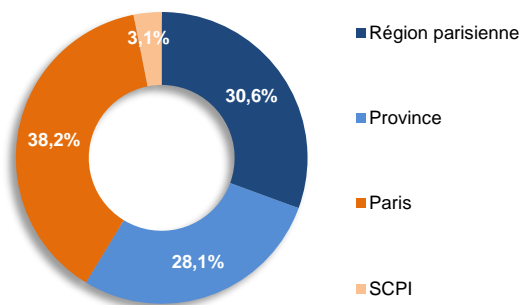
Type de SCPI : capital variable
 Date de création : 2014
 Capitalisation : 59,4 M€
 Nombre d'associés : 402
 Taux d'occupation¹ : N/A

¹ Le taux d'occupation financier (TOF) est calculé par la division du montant total des loyers et indemnités compensatrices de loyers par le montant total des loyers facturables dans l'hypothèse où l'intégralité du patrimoine de la SCPI serait louée

Orientation de gestion

L'objectif de gestion de la SCPI est de capitaliser la performance potentielle correspondant à l'évolution de la nue-propriété des actifs immobiliers, liée à l'extinction de l'usufruit durant la période de démembrement. Cette performance est corrigée des éventuelles plus ou moins-values constatées lors de la valorisation des actifs sous-jacents ou réalisées lors de leur vente. Patrimmo Croissance est constituée dans une optique de valorisation du patrimoine et ne distribue aucun revenu.

Répartition géographique



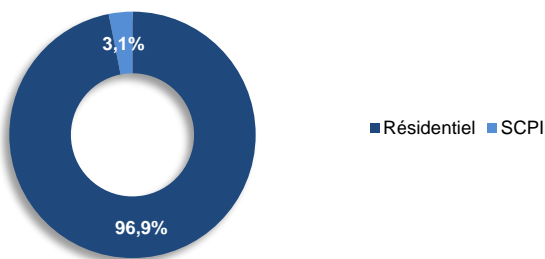
Rendement² et performance nette³ en 2017

Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie Spirica :	
Rendement	-
Performance nette	4,10%

² La SCPI Patrimmo Croissance ne distribue pas de revenus, en revanche elle est revalorisée mensuellement suite au remembrement progressif.

³ La méthode de calcul de la performance nette est la suivante :
 Taux de rendement 2017 + Revalorisation de la valeur de retrait/ réalisation)
 - Frais de gestion UC standards - [(Taux de rendement 2017 + Revalorisation de la valeur de retrait/ réalisation) x Frais de gestion UC standards].

Répartition sectorielle



Historique de la valeur de retrait

31/12/2014	423,82€
31/12/2015	445,83€
31/12/2016	467,50€
31/12/2017	491,58€

Les parts de SCPI d'entreprise sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques, absence de rendement ou perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués par la diversification immobilière et locative du portefeuille de la SCPI. La SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de SCPI. La SCPI comporte un risque de perte en capital. Les dividendes perçus n'étant pas garantis, ceux-ci peuvent ne pas couvrir les intérêts des prêts dans le cadre d'un achat de parts de SCPI à crédit.

Ce document est à l'usage exclusif du courtier et/ou CGPI auquel il a été remis et ne doit pas être communiqué aux investisseurs finaux. Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation en vue de la souscription à ces produits ; l'investisseur étant seul juge de l'opportunité des opérations qu'il pourra être amené à conclure.